

 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville

Forum des Associations
et de la Jeunesse
Samedi 6 septembre



- > **Page 3** > Le nouveau poste de Police Municipale
- > **Page 4** > Prévenir et collecter les déchets abandonnés
- > **Page 5** > Sécurisation du groupe scolaire de Meyne

- > **Page 6** > Mairie de Nyons
Quels bouquets de services ?
- > **Page 9** > Rencontre avec
Guillaume Barnier
- > **Page 12** > Journées Européennes
du Patrimoine



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

C'est la rentrée !

- **Le 1^{er} septembre** > Rentrée scolaire 2025
- **Le 6 septembre** > Forum des Associations et de la Jeunesse à la Maison de Pays, de 13h à 18h.

Depuis 1990, les bénévoles des associations nyonsaises vous présentent leurs activités et partagent avec le public leur engagement et leur expérience. À cette occasion des démonstrations sont proposées.

Art et Patrimoine

- **Les 13 et 14 septembre** > Parcours des ateliers d'Artistes et Artisans de Nyons (11^e édition).
- **Du 20 au 21 septembre** > 42^e édition des Journées Européennes du Patrimoine (Cf. p.12).

Orientation

- **Le 23 septembre** > Camion de L'Aventure du vivant, bus de l'Orientation et animations proposées par le CFPPA, place de la Libération Sud, de 8h à 17h30. Découvrez l'enseignement agricole, ses 800 établissements et ses métiers d'avenir dans l'élevage, l'agriculture et l'agroalimentaire.

Concerts

- **Le 16 septembre** > Concert de la Chambre Philharmonique de Cologne à l'Eglise à 20h30.
- **Le 21 septembre** > Concert «Orgue et violon» Présentation de l'orgue à 17h30, suivie du concert de l'organiste Dominique Joubert et de la violoniste Sonia Coppey, à l'Eglise Saint-Vincent.

Foires et marchés

- **Le 14 septembre** > Marché de la laine de la «Toison d'Art» au Parc arboré, de 10h à 19h.
- **Le 21 septembre** > Marché de produits du terroir du Comité de Concours Foires et Promotion Agricole du Nyonsais et Baronnies, place de la Libération Sud, de 9h à 17h.

Sport & loisirs

- **Les 12, 13 et 14 septembre** > Championnat de France de Sport Boules Lyonnaises Vétérans et Finale Nationale des A.S. 3^e / 4^e divisions au Centre régional de boule sportive & pétanque (cf. p.9).
- **Du 26 septembre au 5 octobre** > 26^e édition des 8 jours de la ville de Nyons (pétanque).

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Avec le mois de septembre qui s'annonce dans notre Commune plusieurs manifestations d'ampleur prolongent l'activité estivale :

- Le **Forum des Associations & de la Jeunesse**, samedi 6 septembre
- Le **Championnat de France quadrettes vétérans et la finale nationale des associations sportives de 3^e et 4^e division Sport-boules Lyonnaises**, les 12, 13 et 14 septembre
- Les traditionnelles **Journées Européennes du Patrimoine**
- Les «**8 jours de pétanque de la Ville de Nyons**», de fin septembre à début octobre...

Autant d'événements qui seront suivis par des milliers de visiteurs, ce jusqu'à la mi-octobre.

Autant d'événements qui nécessitent la participation des associations, bénévoles, annonceurs, commerçants de la Ville et qui mobilisent les services municipaux.

Autant d'événements qui contribuent fortement à la notoriété et à l'attractivité de la Commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous souhaitons une bonne rentrée et vous invitons à prolonger l'été en participant activement à toutes ces manifestations importantes du mois de septembre.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Démonstration de l'association Tonic Dans' Club à l'occasion du Forum des Associations et de la Jeunesse 2024. Photo : Service communication de la Ville de Nyons. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie Publique



Le nouveau poste de Police Municipale

Après plusieurs mois de travaux, les agents de Police Municipale ont investi leurs nouveaux bureaux au début du mois de juillet. M^{me} Drieu et son équipe vous accueillent désormais sur la Draye de Meyne, dans les anciens locaux du Centre des Finances Publiques.



M^{me} la Cheffe de service Pascale Drieu

“ Je suis vraiment ravie car la Commune a répondu aux besoins d'un nouveau Poste permettant un meilleur accueil du public et offrant des conditions de travail bien plus confortables. De plus, ce lieu est davantage identifiable pour la population. C'est une forme de reconnaissance pour mener à bien nos missions de police administrative et judiciaire. ”

À travers ces mots, M^{me} la Cheffe

de service, Pascale Drieu, exprime sa satisfaction, car comme nous l'écrivions dans le Nyons Infos 163, le poste d'accueil dispose désormais d'un accès pour personnes à mobilité réduite et les policiers bénéficient de locaux plus spacieux (135m² contre 90m² auparavant).

Le lieu est partagé en 6 zones : un accueil, une chefferie, un espace de travail, une salle de réunion, des vestiaires et le centre de vidéo protection urbaine qui a également été transféré.

Le Poste de Police Municipale est ouvert au public de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous, par téléphone au 04 75 26 50 29.

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le 17.

Concernant l'actualité de la Police Municipale, une nouvelle recrue en provenance de Dieulefit prendra ses fonctions à la mi-septembre. L'agente complètera l'effectif suite au départ d'un policier.

Autre nouveauté : la Police Municipale a récemment fait l'acquisition d'un cinémomètre. Cet appareil mesure la vitesse de tout véhicule motorisé, afin de lutter contre les accidents et la délinquance routière.

Son premier objectif est d'agir en prévention et de promouvoir les bons comportements routiers.



Votre nouvel espace ANIMALERIE à NYONS

CENT MILLE PATTES ALIMENTATION ANIMALE
HYGIÈNE ACCESSOIRES

du mardi au samedi
9h00- 12h00 / 14h00-19h00

Z.A. DU GRAND TILLEUL-376 RUE DU PAROIR-26110 NYONS. Tél.: 09 53 90 19 54

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

> Ville Durable

Présents depuis 2021, les **Écoguides du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales** ont arpenté tout l'été les cours d'eau et les massifs forestiers des Baronnies pour sensibiliser le public à l'environnement qui nous entoure en l'invitant à adopter de petits gestes pour préserver la nature.
>> www.baronnies-provencales.fr



Prévenir et collecter les déchets abandonnés

Petits ou gros, les déchets abandonnés polluent notre environnement. Qu'ils soient abandonnés de manière volontaire ou par négligence, ces déchets constituent une nuisance visuelle et environnementale, dont on mesure de mieux en mieux les effets négatifs : perte de biodiversité, impacts sanitaires, dégradation du cadre de vie et incidences économiques notamment pour les collectivités qui doivent les nettoyer. La mairie de Nyons, chargée d'assurer la salubrité des espaces publics, vient de signer une convention avec l'éco-organisme CITEO spécialisé dans la gestion des déchets d'emballage.

Ce partenariat doit permettre une prise en charge partielle des coûts des opérations de nettoyage des déchets abandonnés diffus sur la commune, tels que les sacs plastiques, papiers et emballages éparpillés dans l'environnement. Grâce à ce soutien, le service

Gestion des Espaces Publics de la mairie fera l'acquisition de nouvelles corbeilles de tri et investira dans un logiciel pour gérer et optimiser le ramassage et le suivi des déchets abandonnés diffus. CITEO aidera également la collectivité à mettre en place un Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés.

En tant que citoyen, vous avez vous aussi un vrai rôle à jouer au quotidien ! Les bons réflexes : ramassez toujours vos déchets, triez dès que possible, sensibilisez votre entourage, participez à des opérations de nettoyage...

>> [Plus d'infos sur www.citeo.com](http://www.citeo.com)

Le saviez-vous ?

En parallèle, la réglementation s'est renforcée. Au-delà de l'interdiction de vente de certains produits en plastique à usage unique, la loi «anti-gaspillage et pour une économie circulaire» (AGEC) a étendu la responsabilité du producteur des emballages ménagers aux déchets abandonnés.

Crédit photo : Freepik



SAME MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS
ESCALIERS - STORES ET MOUSTIQUAIRES

ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr

Intermarché NYONS SUPER



5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !



Sécurisation du Groupe Scolaire (GS) de Meyne

Comme chaque été, la municipalité a engagé des travaux dans les écoles. Cette année, l'accent a été mis sur la sécurité du GS de Meyne, notamment avec la mise en conformité incendie préconisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

En < travaux



Les travaux estivaux ont porté sur deux opérations d'envergure : La première a concerné **les travaux extérieurs du groupe scolaire**. Ainsi, les trois préfabriqués qui se trouvaient dans les cours de l'élémentaire et de la maternelle et sur le parking de la Maison des Associations Georges Girard, ont été désamiantés et démolis. Compte tenu de leur vétusté, ils n'étaient plus utilisés depuis longtemps. L'objectif de cette démolition est de supprimer des locaux énergivores et récupérer des espaces.

L'entreprise Loreille TP a été désignée mandataire du groupement pour la démolition des cloisons, tandis que la société Clearstone s'est chargée du désamiantage. Le coût total des travaux s'est élevé à 91 000 € HT.

La 2^e opération a consisté en **une mise en conformité en matière de sécurité incendie** du groupe scolaire de Meyne et des bâtiments adjacents, conformément aux préconisations du SDIS lors de la dernière commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité. Cette partie des travaux s'est ainsi concentrée sur l'intérieur de l'école, mais aussi sur la Maison des Associations, l'Épicerie Sociale et le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves (maternelle et primaire) en Difficulté (RASED).

Un encloisonnement des escaliers a été réalisé afin de

permettre un désenfumage en cas d'incendie.

Une 2^e sortie de secours a été créée en salle P1 de l'école élémentaire de Meyne. Le système de détection incendie a été totalement revu et les locaux à risque isolés.

En outre, des portes coupe-feu ont été installées à l'école maternelle.

Voici la liste des entreprises retenues par lot :

- Lot n° 1 - «Construire en Provence» pour le gros œuvre
- Lot n°2 - «Grosjean» pour les menuiseries intérieures et extérieures
- Lot n°3 - «By-Peinture» pour le doublage, les cloisons, les plafonds, les plinthes, les peintures et le nettoyage
- Lot n° 4 - «D-Teck System» pour l'électricité et le Système de Sécurité Incendie (SSI).

Le montant total des travaux de cette 2^e opération a avoisiné les 126 000 € HT.



Démolition de l'un des 3 préfabriqués du groupe scolaire de Meyne

Weldom
ensemble c'est mieux

Bricoler | Décorer | Jardiner

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

Optic 2000

Pascal VEILLY
Opticien diplômé
Lentilles de contact

Votre opticien s'engage

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALITÉ EN OPTIQUE
DEPUIS 1978
www.afeas.org

5, place de la Libération - 26110 NYONS
04 75 26 44 00 - nyons@optic2000.com

Le dossier

➤ Mairie de Nyons Quels bouquets de services ?

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principales missions de satisfaire les besoins quotidiens et futurs de la population. Ses attributions sont multiples. Pour assurer la gestion quotidienne et mettre en oeuvre les actions publiques locales, elle est dotée d'une organisation composée de services administratifs et techniques.

Le fonctionnement de la mairie

La mairie a pour objectif de répondre aux besoins quotidiens et futurs de la population. Elle constitue le premier interlocuteur local des administrés. De ce fait, son champ d'action est très large.

Elle peut décider de gérer certaines compétences en créant les services municipaux nécessaires. Mais elle peut aussi déléguer la gestion de certaines tâches à un établissement public, une société privée ou une association. C'est notamment le cas pour l'eau potable et l'assainissement. En tant que collectivité territoriale, tout comme le Département et la Région, son fonctionnement est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Un large éventail de compétences

Les services municipaux sont chargés de mettre en oeuvre les orientations politiques décidées par la municipalité dans les différents domaines de compétence de la commune.



• Le Service à la Population et État Civil,

La gestion de l'état civil (naissance, mariage, décès) et du cimetière (gestion administrative des concessions), le recensement de la population et l'organisation des élections en sont les principales activités. Le service est également chargé de l'accueil quotidien du public (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

• Le Bureau d'Études Techniques (BET) et le Centre Technique Municipal (CTM)

Le BET est chargé d'étudier les projets d'infrastructure décidés par

les élus. À ce titre, il pilote les études liées aux projets d'aménagement des espaces publics et des bâtiments de la mairie. Son champ d'intervention est très large et nécessite des compétences en matière de voirie, de réseaux (assainissement, eau potable...) et de techniques constructives.

Le CTM a pour mission principale l'entretien des infrastructures, des équipements et des espaces publics. À Nyons, il s'organise autour de plusieurs équipes : «Gestion des Manifestations et Entretien des Locaux», «Gestion des Espaces Verts», «Gestion des Espaces

Publics», «Gestion des Bâtiments» et «Garage». Composé d'équipes polyvalentes et d'agents techniques spécialisés (jardiniers, électricien, plombier...), le CTM dispose d'un local spécifique. De la propreté des rues au fleurissement de la ville en passant par la maintenance des bâtiments municipaux, il est garant de la qualité de vie des Nyonsais.

• **Le Service de l'Urbanisme, du Foncier et du Domaine Public,**

Il a pour mission de renseigner les particuliers comme les professionnels sur la réglementation applicable en matière d'occupation du sol (permis de construire...) et d'instruire les demandes. Il vous accompagne également sur les questions relatives au cadastre (consultation du cadastre, obtention de références cadastrales, localisation de parcelles et information sur les propriétaires...). Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, sans rendez-vous.

• **Le Service des Finances et des Ressources Humaines,**

Le service des ressources humaines gère l'ensemble du personnel municipal de Nyons. Parmi ses missions, il a la charge de la gestion des carrières et de la paie, ainsi que la formation des personnels ou la cohésion sociale en interne.

Le service des finances a pour missions principales de préparer le budget de la Commune et de s'assurer de sa bonne exécution. Il gère le règlement des dépenses et l'encaissement des recettes, la dette, la trésorerie ainsi que le versement des subventions aux associations. Il établit les documents réglementaires

et tient la comptabilité de la mairie en relation avec les services de l'Etat.

• **Le Service Informatique / Bureautique,**

Il assure l'entretien et la maintenance de tout le parc informatique municipal. Il est également en charge de l'achat et du renouvellement des matériels informatiques et bureautiques de la Commune.

• **Le Service Communication,**

Il est chargé de la communication :
- institutionnelle de la mairie (pour faire connaître son fonctionnement, animer la vie démocratique...),
- de l'action publique (pour rendre compte des projets municipaux, informer sur les services publics, faire évoluer les comportements...). Il dispense également de l'information d'intérêt local (sur la vie associative, culturelle, sportive, patrimoniale...) pour promouvoir et dynamiser la commune.

• **Le Service Jeunesse,**

Il propose aux jeunes, à partir de 11 ans, de nombreuses activités et animations tout au long de l'année, au local Espace Jeunesse mais aussi sur les terrains de proximité et en dehors de Nyons. L'équipe d'animation du service encadre également des activités à la Cité Scolaire. Il veille enfin à accompagner les projets initiés par les jeunes, dans un objectif d'apprentissage de l'autonomie et de valorisation de leurs compétences.

• **Le Service Éducation,**

Le service a pour mission principale de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires publiques de Nyons. À ce titre, il est en charge de l'organisation de la restauration

Éric GOUDARD

Dans les communes de plus de 2 000 habitants comme Nyons, le maire peut recruter un Directeur Général des Services (DGS), qui est son premier collaborateur. À Nyons, Éric Goudard occupe la fonction de DGS depuis 2001.

“ Je suis notamment chargé de préparer et de mettre en œuvre les décisions du maire et les délibérations du conseil municipal. Parfois méconnues, mes fonctions m'amènent également à piloter et coordonner l'administration communale. ”

Le DGS dispose d'une expertise administrative, financière et juridique garantissant une exécution en toute légalité des projets municipaux.

“ Depuis mon arrivée à Nyons, j'ai toujours eu à cœur de mettre en place une organisation des services efficace qui réponde au mieux aux besoins des Nyonsais.

Le recrutement de Sandrine Jourdan en tant que Directrice Générale Adjointe de la mairie en 2021, a permis d'améliorer le management des services municipaux et la coordination générale des projets de la collectivité.

Je tiens également à remercier sincèrement les chefs de service et les personnels de la commune pour leur engagement et leur sens du service public. ”



Éric GOUDARD
Directeur Général des Services de la
Ville de Nyons

scolaire, des accueils périscolaires et de l'entretien des locaux. Le service supervise également l'École Municipale des Activités Physiques et Sportives (EMAPS) de la ville qui s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et coordonne les éducateurs sportifs dans les écoles.

• **Le Service Culture, Sports et Associations,**

Il propose tout au long de l'année des manifestations culturelles et festives, ouvertes à un large public. Il élabore notamment le programme culturel 'Nyons en Scène' et le festival musical 'Nyons Festiv'été'. En outre, il coordonne diverses actions culturelles et sportives, et apporte son soutien au monde associatif nyonsais (accompagnement, gestion des salles municipales, organisation du Forum des Associations, etc). Il œuvre également à la préservation du Patrimoine Nyonsais.

• **Le Parc Aquatique Nyonsoléïado,** L'équipe du parc aquatique est chargée de l'exploitation de cet équipement majeur. Sa mission est de garantir le bon fonctionnement des installations, d'assurer la sécurité des baigneurs, et de superviser l'ensemble des activités proposées (cours de natation, etc.). Il accueille environ 70 000 clients chaque été.

• **La Police Municipale,**

Le service est composé de 8 agents, dont un adjoint. Conformément à l'article L511-1 du code de la sécurité intérieure, ces derniers assurent la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Cf Nyons Infos 159 (novembre 2024).

• **Le Cabinet du Maire,**

Il gère l'agenda du Maire, planifie ses rendez-vous, ses déplacements, ainsi que ses participations aux événements officiels. Il se charge également de préparer les conseils municipaux et d'en rédiger les comptes-rendus.

• **La Direction Générale des Services (DGS)**

Elle met en œuvre, sous l'autorité directe du maire, les politiques publiques décidées par les élus municipaux. Ses missions sont très variées : conseils aux élus, gestion des affaires générales de la mairie (budget, comptabilité, achat public...), vérification de la légalité des actes administratifs (arrêtés municipaux, actes d'état civil, délibérations des conseils municipaux...), organisation des services, supervision du personnel communal, etc.

• **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est un établissement public qui dispose d'un budget

propre, mais subventionné à 100% par la commune. Son rôle est de lutter contre l'exclusion et de soutenir les plus fragiles ; de veiller à l'accès du public aux aides sociales ; d'apporter un soutien et un accompagnement aux personnes handicapées.

Un service Intercommunal d'Archives est également disponible en mairie de Nyons deux jours par semaine.

Le personnel communal

L'organisation et le fonctionnement opérationnel de la mairie s'appuient sur l'action du personnel communal, placé sous l'autorité du DGS. Différentes catégories d'agents communaux peuvent être recrutés : des fonctionnaires communaux, des agents contractuels et d'autres types de personnels (emplois aidés, apprentis, vacataires, etc.). C'est le service des Ressources Humaines qui établit la fiche de poste, en collaboration avec le chef de service, afin que cette dernière corresponde au mieux aux besoins de la collectivité. Chaque création ou suppression de poste est délibérée en conseil municipal. La mairie de Nyons compte environs 120 agents.

SUPER U Nyons
 Route d'Orange
 26110 Nyons
 Tél. : 04.75.26.01.21
 superu-nyons.com

du lundi au samedi :
 8h30 - 19h30
 et le dimanche :
 9h - 12h30

location
 Châteaux, tourisme, minibus

b:bot
 BY GREENBIG
 Recyclage bouteilles plastiques

DRIVE
 U traiteur
 facebook.com/u.nyons

PARCEL RELAY
 Vinted Go

SANISPHERE Toilettes publiques
 Au service du soulagement durable éco-responsables
 depuis 1991

04 75 26 10 44 | www.sanisphere.fr

ZA du Grand Tilleul, 154 allée des Rassades 26110 NYONS



Guillaume Barnier (au centre) en mars dernier, lors de la signature de la convention entre la Fédération Française de Sport Boules, le Comité bouliste de la Drôme, la municipalité et l'USBN pour l'organisation du Championnat de France quadrettes vétérans et de la finale nationale des associations sportives de 3^e et 4^e division



Guillaume Barnier

Les 12, 13 et 14 septembre prochain, le sport Boules Lyonnaises est à l'honneur avec l'organisation du Championnat de France quadrettes vétérans et de la finale nationale des associations sportives de 3^e et 4^e division à Nyons. Si l'occasion fait le larron, alors nous vous présentons le Président de l'USBN.



Le Président de l'USBN est prêt pour le Championnat de France de Sport Boules Lyonnaises, les 12, 13 et 14 septembre prochain

1500 spectateurs sont attendus chaque jour lors des compétitions qui verront se confronter 96 équipes, soit approximativement 500 joueurs issus de 74 départements différents. C'est dire si l'organisation de ce Championnat de France vétérans en quadrette nécessite une organisation rigoureuse et les 80 bénévoles de l'Union Sportive Bouliste Nyonsaise (USBN) ne sont pas de trop.

La finale des associations sportives de 3^e et 4^e division masculine ponctuera cet événement majeur et opposera les villes de Graulhet (Tarn) et Vichy (Allier), finalistes d'une compétition riche de 2000 associations dans toute la France.

Guillaume Barnier préside l'USBN depuis 2016, une association qui rassemble entre 70 et 80 licenciés toutes catégories au Centre régional de boule sportive & pétanque, rue Félix Maurent dans la ZAC des Laurons II. Il invite tous les publics à venir tester gratuitement le sport-boules lors de la reprise des activités en septembre (le matériel vous sera prêté) :

« Depuis 2 ans, nous avons la chance d'avoir avec nous l'éducateur professionnel Nicolas Barnouin, l'unique salarié de l'USBN. Il est là pour vous faire découvrir la

Lyonnaise au boulodrome, mais également lors de sessions dans les écoles du Nyonsais.

Dans le cadre des actions «Boul'Ensemble» proposées par la Fédération française de sport-boules, notre association permet aussi à des personnes en situation de handicap de pratiquer ce sport, comme c'est le cas avec des résidents de l'établissement d'accueil non médicalisé Perce-Neige de Condorcet. ”

Né à Nyons il y a 60 ans, Guillaume Barnier a récemment été intronisé dans la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier. Issu d'une famille de commerçants sur 4 générations, il a lui-même travaillé au bistrot «Le Kiosque» avant de reprendre le «Café de la Tour» et le club «La Ruelle» dans les années 80. Depuis 25 ans, il est responsable commercial pour Primagaz (fournisseur de gaz butane et propane) sur le quart Sud-Est de la France.

Si aujourd'hui le Président de l'USBN est connu pour ses qualifications à plusieurs championnats de France de boule lyonnaise, il a pratiqué d'autres sports : il fut ainsi moniteur de ski, avant de jouer au foot en semi-professionnel pour l'Olympique d'Avignon et Nyons. Guillaume a été l'entraîneur du Handball Club de Valréas pendant 10 ans et le jeu provençal est aussi dans ses cordes : cette année, il est ainsi devenu vice-champion de la Drôme en triplé avec Philippe Curry et Patrice Debeau, un titre synonyme de qualification pour le Championnat de France à St-Martin-de-Crau.

En ce qui concerne l'avenir, M. Barnier travaille déjà sur l'organisation à Nyons de la **finale du championnat de France de tir en boule-sportive, les 11 et 12 avril 2026.** Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet !



À NYONS, LE BRIDGE ÇA CARTONNE !

“ Un peu d'histoire...

Les premiers ancêtres du bridge sont apparus vers 1600. Le Whist, joué en France dès le règne de Louis XIV ainsi que le Boston apparu peu après la révolution française, en sont les précurseurs.

Au cours du XIX^{ème} siècle, de nombreux jeux de cartes dérivés ont connu un certain engouement à travers l'Europe, mais un seul a traversé le temps, le bridge.

Loisir intergénérationnel et stimulant, le bridge est bien plus qu'un simple jeu. Il est reconnu pour ses bienfaits pédagogiques, développant la logique, la concentration et renforçant la mémoire. C'est aussi un précieux vecteur de lien social.

Affilié à la Fédération Française de Bridge, le Club de Nyons, situé en plein centre-ville, à l'Espace Roumanille, accueille 2 à 3 fois par semaine des joueuses et des joueurs pour des après-midi partagés en toute convivialité. Une équipe dynamique est prête à vous recevoir pour vous faire découvrir ce jeu captivant, notamment grâce à des cours

d'initiation collectifs et gratuits. Pour les joueurs déjà passionnés, des tournois standards ou en simultanés sont organisés chaque semaine.

En collaboration avec d'autres clubs de la région, des « Tournois de l'Amitié », à la fois ludiques et festifs, ont lieu chaque année.

Rejoignez-nous pour un essai. Nous vous attendons avec impatience. ”

<https://www.nyonsbridgeclub.fr/contact>

Tél. 06 41 53 49 23 /
06 86 91 29 91



> Textes édités in extenso et sans retouche.

Geste citoyen

La conciliation de justice

Depuis 2020, la conciliation est devenue obligatoire avant une éventuelle saisine du tribunal judiciaire. Cette obligation est applicable pour tout litige inférieur à 5000 €. Le conciliateur assure le règlement amiable de certains litiges civils du quotidien (troubles du voisinage, litiges entre propriétaires et locataires par exemple). Par contre, il ne peut pas intervenir en matière pénale ou en cas de litige avec l'administration.

Une fois homologuée par un juge, la conciliation a la force d'un jugement et les protagonistes prennent part à la solution. Passer devant un conciliateur de justice est gratuit et offre aussi l'avantage d'éviter l'engorgement des tribunaux.

À Nyons, Michel Rivier est le nouveau bénévole qui succède à Serge Ciolfi. Il travaille en collaboration avec Philippe Marzolf à la Maison des Services Publics, place Jacques Martin Deydier.

>> Permanences les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 12h et les autres mardis sur rendez-vous par téléphone au 04 75 26 48 69.



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.





Le saviez-vous >>>

La nouvelle édition du **Forum des Associations & de la Jeunesse** se déroulera samedi 6 septembre, à la Maison de Pays.

Depuis 1990, ce rendez-vous permet aux bénévoles des associations nyonsaises de vous présenter leurs activités et de partager avec le public leur engagement et leur expérience. À cette occasion, des démonstrations seront proposées...

>> *Programme complet sur le site www.nyons.com*



Repères <

> état civil

> Mariages



• DEPOND Amandine, Marie-Louise, Jeannine et GUÉZENNEC Cédric, Nicolas le 12/7

> Décès

- KÉRUZEC Paul, Joseph, Pierre le 20/5
- PANCHAUD Claude, Willy le 20/5
- FLAMAND Stéphane, Jean le 25/5
- COURTEZ Christiane, Marie, Denise, Cécile le 26/5
- DRUART Monique, Andrée, Marie le 6/6
- OTTINA Paulette, Isabelle veuve CECCON le 6/6
- BOURHIS Josiane, Marie, Janine épouse VALENTIN le 7/6
- GIACOMINO Lucien, Sauveur le 9/6
- BERTHUET Jean, Paul, Antoine le 12/6
- GUITTON Robert, Félix, Michel, Charles le 15/6
- MEYER Didier, Jules le 15/6
- MARCONI Loris le 16/6
- BERNARD Ginette, Renée veuve EYDOUX le 17/6
- BERNARD Roland, Clément le 19/6
- CHAMPENDAL Jean, Claude, Henri le 19/6
- PENI Sabouti le 28/6
- BEAUSSIER Michèle, Marie-Paule, Andrée épouse LEBRAT le 29/6
- LOPEZ LOPEZ Sacramento épouse CERRO MARTINEZ le 3/7
- CARY Jacqueline, Joséphine, Alice le 4/7
- KACZMARCZYK Jeanina épouse LOZANO le 18/7
- RICHARD Marie, Paule, Suzanne veuve DEPRAZ le 19/7
- AUTRAN Marguerite, Josette veuve DURAND le 25/7
- MUCHAMBLED Renée, Philomène, Elise veuve DENAVEAU le 28/7
- VALLAT Jean Max Alain le 31/7
- LEGRAND Monique, Louise, Lucie veuve MONTAGNE le 1^{er}/8

Nyons pratique

Pensez à mettre à jour votre adresse sur les listes électorales

Vous êtes invités à vous rendre en Mairie avec un justificatif de domicile pour actualiser votre situation et ainsi limiter les plis et cartes électorales non distribués.

>> *Cette démarche peut également être effectuée en ligne sur le site www.service-public.fr, rubrique «Papiers-Citoyenneté-Élections».*

Une future 'Maison des internes en médecine'

La municipalité a engagé des travaux pour la réhabilitation d'un appartement rue Draye de Meyne, qui hébergera des internes en médecine à partir de l'automne. Une interne en fin d'études de médecine générale effectue d'ores et déjà son stage de 6 mois à Nyons dans l'attente de la fin des travaux de la 'Maison des internes'.

Restauration du Monument aux morts de la place de la République

Suite à l'apparition de fissures sur la statue de la Marianne, des travaux de réfection seront entrepris par l'Atelier Bouvier (situé aux Angles) entre septembre et novembre prochain. L'objectif du chantier : nettoyer le monument, déterminer l'origine des fissures et restaurer l'ouvrage.



✓ LE DICTON
DE VALLY

Se pòu plus daura lou soulèu, ni argenta la luno.

*On ne peut plus dorer le soleil, ni argenter la lune.
(Toute intervention est désormais inutile.)*



Journées Européennes du Patrimoine

Les 42^e Journées européennes du patrimoine se dérouleront du 19 au 21 septembre 2025 sur le thème national du « patrimoine architectural ».



La gare de Nyons en 1910. Coll. Jean Pierre Aùtrand, fonds Mémoire de la Drôme.

Cette nouvelle édition débutera par une conférence de Michel Debidour, proposée par l'UNTL sur le thème « Archéologie et histoire des chemins de fer » le vendredi 19 septembre. Diverses visites guidées ponctueront la journée du samedi : visite du centre historique de Nyons, de la Maison des Huiles et Olives de France, des Vieux Moulins, de la Scourtinerie... Ce même jour, Monique Bottini partagera ses réflexions et questionnements autour du Couvent St Césaire.

La journée du dimanche commencera par une visite guidée « Le tour des tours et des remparts » avec

Catherine Bompard. Elle se poursuivra par une balade autour des bâtiments des années 50 et 60 par Alexandre Vernin, pour se terminer en musique avec une présentation de l'orgue de l'Église Saint Vincent par Dominique Joubert suivi d'un concert « orgue et violon ».

Durant tout le week-end, d'autres animations seront proposées : visites libres ou commentées de lieux emblématiques de la ville parfois dérobés aux regards (Tour Randonne, Jardin des Arômes, Musée d'Histoire et d'Archéologie, chapelle Chausan, ancien fournil Achard-Barjavel, Musée de l'Olivier, Vinaigrerie), ateliers de création « travail architectural avec des matériaux recyclés » par Christian Havet sans oublier la traditionnelle exposition du Photo Club du Nyonsais...

>> Programme complet sur www.nyons.com



Jocelyne Audibert jouant sur l'orgue de l'Église Saint Vincent à Nyons.